



Communiqué de presse

La filière lin salue le travail de ses Agriculteurs : Multiplicateurs et Utilisateurs de Semences

21 mai 2024

À l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association Générale des Producteurs de Lin (AGPL) du 16 mai à Évreux, soutenue par SEMAE, l'interprofession des semences et plants, les agriculteurs multiplicateurs de semences de lin et les consommateurs de semences de lin high-tech ont été récompensés et salués pour leur travail. Cet événement a permis de rappeler l'importance cruciale de produire des semences de lin de qualité pour la prochaine campagne.

Contacts

Myriam LEVY
Secrétaire générale de la
section Lin et Chanvre
[section.lin-
chanvre@semae.fr](mailto:section.lin-chanvre@semae.fr)

Rosine DEPOIX
Chargée de relations
presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Dix agriculteurs multiplicateurs à l'honneur

L'Assemblée générale de l'AGPL rassemble tous les agriculteurs qui produisent du lin fibre. Chaque année le prix "Agriculteur multiplicateur lin, leader dans son métier" de SEMAE, met à l'honneur les multiplicateurs de semences de lin, maillons essentiels de la filière lin.

Avec le besoin en semences de plus en plus répandu, ces « agriculteurs de l'ombre » (plus de 1.500 en France) ont fait le choix d'assurer à l'ensemble de la profession, et pour les liniculteurs, un approvisionnement en semences en quantité et en qualité.

La culture des semences sort des sentiers battus grâce à la force et à la motivation des agriculteurs multiplicateurs. Ces derniers portent en effet une

attention particulière à leurs linières, innovent avec les établissements pour diversifier les modes de récolte, prennent des risques au moment de la récolte pour optimiser rendement fibre et maturité optimale des semences. Cultiver la fibre et les graines nécessite un savoir-faire unique et très porteur.

Afin de récompenser, encourager, préserver ce métier d'expertise, la section Lin et chanvre de SEMAE a choisi de mettre en avant les talents de la profession.

Ces derniers ont été sélectionnés pour leurs efforts, leur implication et leur motivation par un jury de professionnels selon des critères bien spécifiques :

- Attention particulière portée à la culture,
- Pérennité de l'activité assurée,
- Caractère innovant,
- Partie intégrante du processus qualité.

Cette année, ce ne sont pas 5, mais 10 lauréats qui ont été récompensés ! Ont été retenus :

- Laurent DESERT, agriculteur multiplicateur à Chevru (77) pour DEVOGELE
- Vincent LEURS, agriculteur multiplicateur à Broxeele (59) pour DEWYNTER
- Benoit HAQUET, agriculteur multiplicateur à Bosville (76) pour TERRE DE LIN
- Mathieu SARAZIN, agriculteur multiplicateur à Seraincourt (08) pour DECOCK
- M. PELTIER, agriculteur multiplicateur à Malleville les Grès (76) pour LINIERE DE BOSC NOUVEL
- François ACHTE, agriculteur multiplicateur à Steene (59) pour LA LINIERE GAEC
- Arnaud CAILLOUEL, agriculteur multiplicateur à Bonneville Aptot (27) pour DU NEUBOURG
- Sylvain DELALONDE, agriculteur multiplicateur à Ajou (27) pour TERRE DE LIN
- Mathieu LEMOIGNE, agriculteur multiplicateur à Crécy au Mont (02) pour LIN Français
- Clément TESTU, agriculteur multiplicateur à Dompierre sur Authie (80) pour DECOCK

Les membres du jury ont mis en avant les qualités de certains gagnants : *“François ACHTE, a su adapter sa rotation, en réduisant, notamment, ses cultures industrielles (pommes de terre) pour le lin. Le GAEC Linière a fait partie des pionniers dans le démarrage de la multiplication et de l'encapsulage dans le Nord. Il a toujours porté une attention particulière au*

GAEC, de sa production (adventices, PM6, vigueur) et écapsule même les années difficiles”.

“ Vincent et Laurent LEURS sont à l’écoute, précis, exigeants, performants et réactifs”.

Grand tirage au sort pour les consommateurs de semences certifiées de lin high tech

L’Assemblée générale annuelle de l’AGPL a été également l’occasion de récompenser les consommateurs de semences certifiées de lin high tech à la suite d’un tirage au sort. Les 5 heureux gagnants vont pouvoir profiter du sable blanc, des cocotiers, des lagons turquoises, et flâner à deux dans des lieux magnifiques du Cap Vert au cours du dernier trimestre de l’année. Leurs noms ont été dévoilés :

- Grégory ANSEL pour VANDECANDELAERE-DEPESTEL
- Jean-Noël LEROUX pour LINIERE BOSC NOUVEL
- EARL Huyghe pour BRILLE SA
- Didier Dewynter pour BRYGO
- Adrien Nivelles pour VAN ROBAEYS

De superbes cadeaux en lin seront également attribués par tirage au sort à plus de 200 autres liniculteurs ; notamment un plaid en lin ou un lot de 2 torchons en lin.

La filière lin résolument tournée vers l’avenir !

L’année 2023 a été particulièrement difficile en raison de conditions climatiques défavorables à la production de semences de lin. Toutefois, grâce aux efforts des opérateurs, qui avaient constitué des stocks l’année précédente et se sont rapidement rapprochés des autorités officielles pour trouver des solutions exceptionnelles, la filière a pu fournir des semences de qualité à l’ensemble de son marché.

Pour la campagne 2024, l’ensemble de la filière s’engage dans un effort collectif pour produire des semences de lin fibre. Cela se traduit par la mise en place du plus grand plan de multiplication en termes d’hectares ensemencés. La filière est plus consciente que jamais de l’importance cruciale de préserver les semences de lin fibre en quantité et en qualité.

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 54 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.9 Md€, la France est le 1^{er} producteur européen (370 000 ha) et le 1^{er} exportateur mondial (2,2 Md€). Elle génère 11.000 emplois directs.